

Economie Publique

Note de Synthèse

Les inégalités de revenus et de patrimoine en France et leurs dynamiques

Débat : Les inégalités sont-elles une bonne chose ?

par

Radji ARAYE

Benoît FACQ

Stéphane JOURDAIN



Sommaire :

Introduction	3
I. Le niveau de vie des français : historique et évolution.....	4
1. Le niveau de vie d'un ménage, mode de calcul :	4
2. Des sources de revenus différenciées selon les catégories de ménages :.....	5
a) La distribution des niveaux de vie (revenu disponible / uc) :	6
b) La composition du revenu varie avec le niveau de vie :	7
c) La pression fiscale :	8
d) Un découpage de la population en catégorie de niveau de vie :	12
3. Trois déterminants majeurs influencent le niveau de vie des ménages :	14
a) L'emploi est le premier déterminant du niveau de vie des ménages non retraités :	15
b) La composition du ménage :	15
c) La catégorie socioprofessionnelle :	15
4. Evolution du niveau de vie en France entre les années 1970 et 2001 :	17
a) Niveau de vie en hausse, inégalités en baisse, mais tendance à l'essoufflement entre 1990 et 1997 :	17
b) Les salariés et chômeurs touchés par la crise du début des années 90.....	18
c) L'embellie des années 1996 à 2000:	18
II. Analyse sur la répartition des revenus et du patrimoine.....	20
1. Concentration du patrimoine	20
2. Plus-values engendrées par le patrimoine	22
3. Analyse des revenus et patrimoines moyens de chaque génération.....	24
4. Evolution des inégalités à l'intérieur de chaque génération.....	25
5. Taux de pauvreté par génération	26
6. Niveau de vie des ménages par âge.....	28
7. Répartition des salaires en entreprise	28
a) Remise en cause de la masse salariale	28
b) Disparité des salaires.....	29
IV. Relations entre inégalités et croissance.....	30
1. Aspect théorique.....	30
a) La croissance se nourrit d'inégalités	30
b) De trop fortes inégalités sont un frein à la croissance	31
2. Le modèle anglo-saxon : entre croissance et illusions	31
a) La compétitivité	33
b) La fiscalité.....	33
c) L'augmentation des salaires profite à tous.....	34
d) Le profit accroît le capital fixe, signe d'innovation technologique	36
3. Rapide coup d'œil sur « le miracle économique » anglais.....	38
V. Conclusion	40
LEXIQUE	42

Introduction

Dans la plupart des pays industrialisés, les rémunérations stagnent, tandis que les prix des produits essentiels et des logements s'envolent. Ainsi, beaucoup de salariés, de chômeurs ou de retraités n'arrivent plus à s'en sortir. Pire, même les classes moyennes ont le sentiment de s'appauvrir. Dans le même temps, les entreprises engrangent les bénéfices et rémunèrent généreusement ses actionnaires. Ces disparités entre les prix, les salaires et les profits fragilisent la société et mènent à de nombreuses protestions. Certains économistes pensent que les salaires finiront bien par remonter. D'autres par contre estiment que la concurrence des pays en développement et les progrès technologiques vont continuer à éroder le pouvoir de négociation des travailleurs.

Nous allons dans un premier temps analyser le niveau de vie des français et réaliser un historique de son évolution entre les années 70 et 2000. Ensuite, nous étudierons l'influence du patrimoine sur le revenu des français et les inégalités qui en résultent pour les ménages ainsi que les inégalités de salaire dans les entreprises. Enfin, nous verrons en quoi les inégalités se nourrissent ou au contraire anéantissent la croissance à travers notamment le modèle anglo-saxon.

I. Le niveau de vie des français : historique et évolution

1. Le niveau de vie d'un ménage, mode de calcul :

Le niveau de vie d'un ménage est déterminé par son revenu disponible¹ et sa composition démographique.

Le calcul est basé sur le principe que les besoins d'un ménage de n personnes sont inférieurs à n fois les besoins d'une personne seule, grâce aux économies d'échelles issues de la mise en commun de certains biens. On utilise ainsi une échelle d'équivalence dite de l'OCDE avec des *unités de consommations*. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

$$\begin{aligned}\text{Niveau de vie} &= \text{revenu disponible par uc} \\ &= \text{revenu disponible du ménage} / \text{nb d'uc du ménage}\end{aligned}$$

La notion d'unité de consommation permet de comparer les revenus de ménages de taille différente: on compte une uc pour le premier adulte, 0,5 uc pour chaque autre membre du ménage de 14 ans et plus, et 0,3 uc pour chaque enfant de moins de 14 ans.

¹ Revenu disponible d'un ménage: agrégation des revenus cumulés de tous ses membres après redistribution.
Revenu disponible = revenus déclarés + prestations sociales non contributives – impôts directs¹
Il permet aux ménages de consommer ou d'épargner. Il résulte nécessairement de la politique redistributive.

2. Des sources de revenus différenciées selon les catégories de ménages :

*Source : Jean-Michel Hourriez, division Revenus et patrimoine des ménages, INSEE
INSEE PREMIERE, n°916 – Août 2003*

Les 30 % les moins aisés de la population disposent en moyenne d'un niveau de vie huit fois plus faible que les 1 % les plus aisés.

Les premiers, que l'on peut qualifier de membres de « ménages à revenus modestes », touchent moins de 920 € par mois et par unité de consommation (uc) en 2000 ; les allocations de chômage et les prestations sociales composent un tiers de leurs ressources.

Les seconds, « ménages à hauts revenus », disposent après impôts de plus de 4070 €/uc par mois ; les revenus d'activité non salariée et les revenus du patrimoine représentent plus du tiers de leurs ressources.

Entre les deux, les « catégories moyennes » vivent essentiellement de salaires et de retraites.

La **pression fiscale directe** est de 6% pour les « ménages à revenus modestes » qui ne sont pas imposables au titre de l'impôt sur le revenu mais paient les contributions sociales et parfois la taxe d'habitation ; elle atteint 14 % pour les « catégories moyennes » et 32 % (hors ISF) pour les « ménages à hauts revenus ».

Des chiffres à retenir :

Niveau de vie médian en 2000 : 1 160 euros /mois/uc

Le seuil de pauvreté : 580 euros/mois/uc, 6,5 % des personnes appartiennent à un ménage dont le niveau de vie se situe sous ce seuil.

Pression fiscale des hauts revenus : près de 35 %

a) La distribution des niveaux de vie (revenu disponible / uc) :

Elle se présente de la manière suivante :

Tableau 1 : La distribution des niveaux de vie

Limites des quantiles	Niveau de vie (euros par mois et par uc)	Indice par rapport à la médiane	Niveau de vie moyen des individus appartenant au quantile
C10	650	56	520
C20	800	69	730
C30	920	80	860
C40	1 040	90	980
C50	1 160	100	1100
C60	1 300	112	1230
C70	1 460	126	1380
C80	1 700	147	1570
C90	2 130	184	1890
C95	2 620	226	2350
C99	4 070	351	3110
			5720

Champ : Individus des ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est ni étudiante ni militaire du contingent.

Source : Enquête revenus fiscaux 2000, Insee-DGI

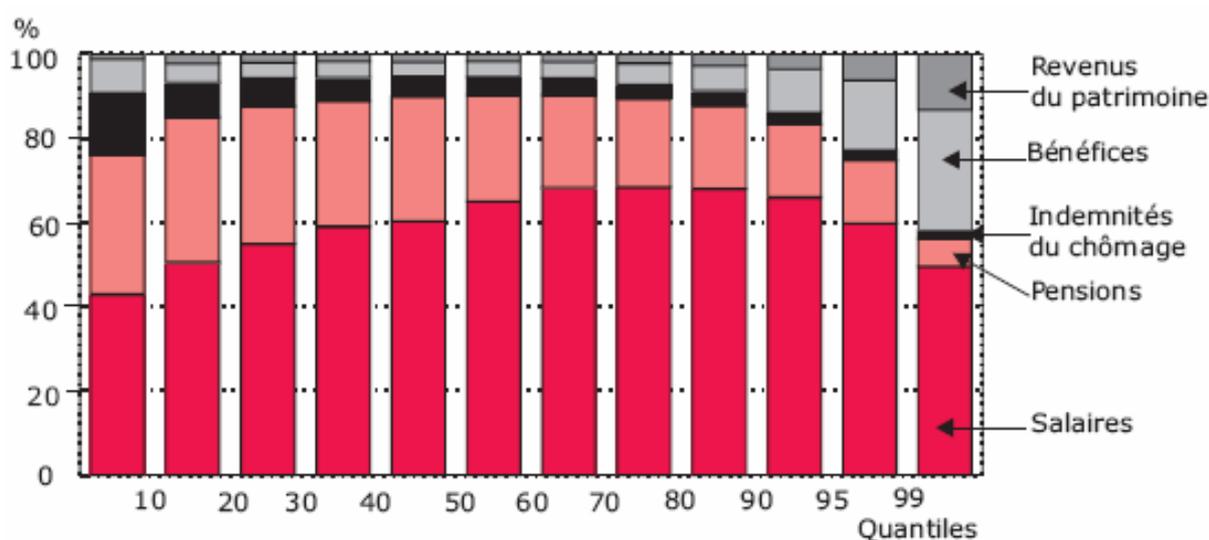
Cela signifie que 10% des ménages a un niveau de vie inférieur à 650 euros/mois/uc, soit un peu plus de la médiane. A l'opposé, 10% des ménages a un niveau de vie supérieur à 2 130 euros/mois/uc, et 1% des ménages a un niveau de vie qui dépasse 4 070 euros/mois/uc.

b) La composition du revenu varie avec le niveau de vie :

Les ménages modestes et les ménages aisés se différencient non seulement par le niveau de leurs ressources, mais aussi par l'origine de celles-ci.

Les salaires sont la majeure ressource pour la plupart des ménages, quelque soit leur niveau de vie. Mais la part des salaires dans le revenu déclaré au fisc, ou revenu initial, dépend du niveau de vie.

Graphique 1 : Composition du revenu initial des ménages selon le quantile de niveau de vie



Champ : Ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est ni étudiante ni militaire du contingent.

Source : Enquête revenus fiscaux 2000, Insee-DGI

On observe que dans le premier décile, les *indemnités de chômage* se substituent en partie aux salaires. Dans le dernier décile, les *bénéfices* des travailleurs indépendants et des professions libérales tiennent une place importante dans le revenu initial; leur part s'accroît jusqu'à atteindre près de **30% du revenu initial dans le dernier centile**.

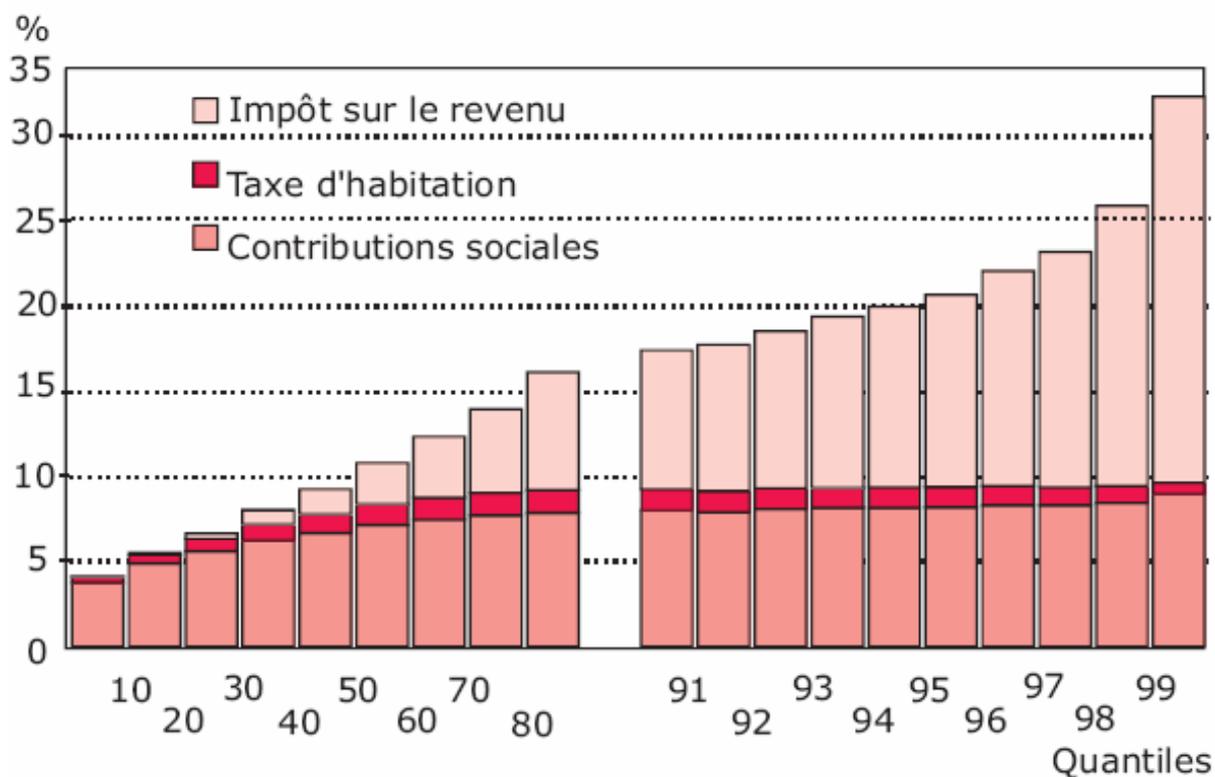
Les *bénéfices* ont également une part significative dans le bas de la distribution (8% dans le premier décile). Les *pensions* de retraite ou d'invalidité et les pensions alimentaires constituent la seconde composante du revenu initial après les salaires. Elles en représentent

30% dans la première moitié de la distribution. Ensuite, leur part se réduit. Enfin, les *revenus du patrimoine* mentionnés dans la déclaration fiscale ne prennent de l'importance que tout en haut de la distribution. Si les revenus exonérés ou soumis à prélèvement libératoire étaient pris en compte, les revenus du patrimoine prendraient nettement plus d'importance, surtout en haut de la distribution mais aussi dans le reste de la population.

c) La pression fiscale :

La pression fiscale prend ici en compte trois types de prélèvements : l'*impôt sur le revenu*, les *contributions sociales*, et la *taxe d'habitation*. **Elle passe en moyenne de 4% pour le premier décile à 17% au niveau de la limite du dernier décile C90, pour dépasser 30% dans le centile le plus élevé** (graphique 2). Les contributions sociales sont payées par la quasi-totalité des ménages. Elles constituent un prélèvement plutôt progressif, dont le taux croît de 4% du revenu avant impôts dans le premier décile à 8% dans le dernier.

Graphique 2 : Pression fiscale selon les déciles et les centiles



Champ : Ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est ni étudiante ni militaire du contingent.

Source : Enquête revenus fiscaux 2000, Insee-DGI

Ce que l'on peut dire de ...

L'impôt sur le revenu: On observe deux faits : l'un, près de 40% des ménages ne sont pas assujettis à cet impôt, ou alors à un taux très faible. L'autre, la pression fiscale au titre de cet impôt augmente ensuite progressivement, tout en restant inférieure à celle des contributions sociales. Par contre, il prend des valeurs réellement importante lorsque l'on entre dans le dernier décile: 10 % à partir du 94^{ème} centile, et 20 % dans le dernier centile.

Les contributions sociales : Cet impôt est payé par la plupart des ménages, la pression fiscale progresse, puis devient constante dans le dernier décile.

La taxe d'habitation : Elle présente un taux moyen relativement faible (un peu plus de 1%). Cet impôt est légèrement progressif, mais devient stable à partir du 5^{ème} décile et se réduit même dans le dernier décile. On note que, pour ceux qui y sont assujettis la pression fiscale est sensiblement aussi forte pour les classes moyennes que pour les ménages aux hauts revenus.

Le véritable coût de l'ISF : Le barème progressif de l'impôt de solidarité sur la fortune s'applique aux patrimoines nets taxables supérieurs à 732.000 euros. En deçà de cette limite, les patrimoines n'y sont pas soumis.

ISF: Le barème 2005	
Fraction de la valeur nette taxable du patrimoine	Tarif applicable en %
N'excédant pas 732.000 €	0
Comprise entre 732.000 et 1.180.000 €	0,55
Comprise entre 1.180.000 et 2.339.000 €	0,75
Comprise entre 2.339.000 et 3.661.000 €	1
Comprise entre 3.661.000 et 7.017.000 €	1,30
Comprise entre 7.017.000 et 15.255.000 €	1,65
Supérieure à 15.255.000 €	1,80

Source : François LE BRUN et Michel TURIN,
<http://www.lesechos.fr/patrimoine/impots/isf/3.htm>

L'ISF est un impôt de solidarité qui vise à taxer les hauts revenus pour une redistribution vers les autres couches de la société. Le nombre de contribuables assujettis à l'ISF a cru de 130 000 au début des années 90 à 250 000 aujourd'hui. Les patrimoines parallèlement ont aussi augmentés.

Cependant, il semble bien que cet impôt ne rapporte pas autant que ce qu'il était prévu d'attendre. M. Eric PICHET² explique ainsi qu'en 1999 par exemple, l'ISF a rapporté 12,5 milliards de francs, soit nettement moins que ce qui était attendu soit 14,9 milliard de francs. Or, comme l'explique monsieur PICHET, l'ISF, avec un accroissement constant des sommes perçues, du nombre de redevables de l'ordre de 30% dans les années 1996 à 1998, devrait suivre une pente croissante.

Qu'est-ce qui explique ce différentiel ? Eric PICHET explique que le problème se situe au niveau de la **délocalisation des patrimoines**. Il existerait de fait un seuil d'imposition qui déclencherait le départ des plus gros contribuables. Celui-ci se trouverait autour de 80 millions de francs de patrimoine, c'est à dire autour d'un prélèvement de 1 million de francs annuel. Par ailleurs, cet impôt présente une forte concentration : l'ISF n'est payé que par une très faible partie des contribuables, environ 0,7% des ménages (250 000 sur 33 millions). Ainsi, même si ce ne sont que quelques centaines de ménages qui quittent la France, cela représente un manque à gagner, pour le trésor public, de près de 2 milliards de francs. De plus, lorsque l'on quitte la France pour ne plus payer l'ISF, on ne paye plus non plus d'impôt sur le revenu, de TVA etc. La perte pour le trésor public est donc bien plus importante, et approcherait selon monsieur PICHET de 25 milliards de francs.

² Directeur de l'IMPI (Institut du Management du Patrimoine et de l'Immobilier), Professeur de finance au centre de formation de la SFAF (Société française des analystes financiers), expert financier indépendant et administrateur indépendant (membre de l'Institut Français des Administrateurs).. Professeur à l'ESC de Bordeaux. Auteur de Guide pratique de l'ISF, Editions du Siècle, 2004

Finalement, perdre 25 milliards d'entrée fiscale pour en prélever 12,5 au titre de l'ISF, est-ce un bon calcul ? D'autant que ce sont en définitive, « les petits assujettis à l'ISF, et l'ensemble des Français qui, via la TVA et l'impôt sur le revenu, compensent le maintien d'un impôt symbolique et couteux ».

Dès lors quelles mesures peuvent être prises ? Monsieur PICHET dénombre trois mesures possibles:

- supprimer l'ISF
- abaisser le taux à 0,5%
- rétablir un strict plafonnement pour éviter la fuite des capitaux

Dans les faits, il semble difficile, voire impossible, de mesurer les effets pervers de l'ISF. En effet, il y a là un déficit d'information de l'administration fiscale. Ainsi, d'autres avis s'expriment sur la question. En particulier, Thomas PIKETTY³, dans une interview pour le journal Libération du 29 Janvier 2003, développe l'idée selon laquelle les effets pervers de l'ISF ne seraient pas si excessifs.

Pour Thomas PIKETTY, l'ISF n'est pas un impôt aussi antiéconomique. En effet, la concentration « stérile » de patrimoine (voir partie sur le patrimoine ci dessous) crée des situations de rente, dans lesquelles « les personnes sont assises sur un patrimoine important et se montrent incapables de le faire fructifier ». Il est donc nécessaire d'inciter ces personnes à se séparer d'une partie de leur patrimoine. Selon Thomas PIKETTY, « ces immenses fortunes ne sont pas du tout indispensables à la croissance ». Il convient au contraire que « des gens qui ont des idées, réalisent des projets, fassent fortune, c'est bon pour l'économie. Mais les générations suivantes doivent aussi faire leurs preuves, et non pas vivre sur une rente. Dans ce cadre, **l'ISF, qui pousse à l'inventivité, au dynamisme, au risque**, est raisonnable économiquement ». Lorsque le capital est bien géré et investit dans des entreprises nouvelles, l'impôt n'est pas trop lourd à supporter et, des rendements importants peuvent être obtenus.

³ Directeur d'études à l'EHESS, responsable de la formation doctorale « Analyse et Politique Economiques », il est notamment auteur de L'économie des inégalités, Editions La Découverte, Collection « Repères », 128 p., 1997 (5^{ème} édition, 2004) et de

d) Un découpage de la population en catégorie de niveau de vie :

A partir des déciles et des centiles, il est possible d'effectuer un classement en catégories de ménages à partir des niveaux de vie. Nous obtenons ainsi cinq groupes ou catégories de ménages telles que :

- « *revenus modestes* » : 3 premiers déciles
- *bas des catégories moyennes* : déciles 4 et 5⁴
- *milieu des catégories moyennes* : déciles 6 à 9⁵
- *haut des catégories moyennes* : décile 10, excepté le centile supérieur
- « ménages à haut revenu » : centile supérieur

Des sources de revenus différentes :

Pour chacune de ces cinq catégories, il est intéressant de s'intéresser à la composition de leurs revenus, ainsi qu'à leur taux d'imposition.

Tableau 2 : Les cinq catégories de ménages définies d'après leur niveau de vie

	Catégories selon les quantiles de niveau de vie					Ensemble
	Inférieur à C30	C30 à C50	C50 à C90	C90 à C99	Supérieur à C99 ¹	
Répartition de la population (%)	30	20	40	9	1	100
Nombre de personnes (milliers)	17 306	11 535	23 072	5 191	576	57 680
Nombre de ménages (milliers)	7 145	4 955	9 660	2 215	250	24 225
Revenus moyens par ménage (euros par mois)						
Salaires	481	997	1 875	3 392	6 421	1 472
Bénéfices	45	61	134	736	3 759	186
Indemnités de chômage	83	87	105	143	271	100
Pensions alimentaires et retraites	314	495	598	871	891	521
Revenus du patrimoine	19	30	62	271	1 672	79
Revenu initial (a)	942	1 670	2 775	5 413	13 014	2 359
Allocations logement	90	32	7	1	1	36
Allocations familiales	53	37	29	27	24	37
Autres prestations familiales	48	36	19	7	7	30
Minima sociaux	64	22	9	4	6	27
Prestations (b)	255	127	63	40	38	130
Impôt sur le revenu	2	21	136	640	2 903	149
Taxe d'habitation	7	19	37	62	86	27
Contributions sociales	59	116	216	448	1 179	181
Impôts directs (c)	68	156	388	1 151	4 169	357
Revenu disponible (a+b-c)	1 129	1 641	2 449	4 302	8 883	2 132
Prestations (b) / revenu avant impôt (a+b) (%)	21,3	7,1	2,2	0,7	0,3	5,2
Impôts directs (c) / revenu avant impôt (a+b) (%)	5,7	8,7	13,7	21,1	31,9	14,3
Ménages soumis à l'impôt sur le revenu (%)	10,6	53,5	90,7	96,8	96,6	60,1
Ménages soumis à la taxe d'habitation (%)	40,1	80,1	97,0	98,6	98,7	76,9
Ménages soumis aux contributions sociales (%)	93,6	99,9	99,9	99,9	99,6	98,0

⁴ les 20% de la population de niveau de vie juste au dessous de la médiane

⁵ la moitié la plus riche de la population, à l'exception de D10

Les « ménages à revenus modestes » : importance des allocations

Les revenus des ménages des trois premiers déciles sont constitués en partie **d'indemnités de chômage et de prestations sociales** (9 % et 21% de leur revenu avant impôts). Ils ne paient pas l'impôt sur le revenu, et la pression fiscale directe ne dépasse pas 6 %.

Cette catégorie est composée majoritairement de ménages dont le référent principal a moins de 30 ans, de familles nombreuses ou monoparentales, de veuves.

Les « catégories moyennes » : prédominance des salaires et retraites

Les **salaires et retraites** représentent la quasi-totalité des ressources des ménages des « catégories moyennes », soit plus de 80 % du revenu avant impôts. Les indemnités de chômage et les prestations sociales apportent en moyenne moins de 6 % du revenu, sauf dans le bas des « catégories moyennes » où elles représentent encore 12 % du revenu avant impôts.

On trouve en bas de cette catégorie surtout des ménages ouvriers ou anciens ouvriers, et des retraités. Au milieu, se trouvent les salariés ouvriers ou employés, puis les professions intermédiaires et des cadres. Au sommet de cette catégorie sont les ménages qui ont un cadre à leur tête (40% des cadres).

Les « ménages à hauts revenus » : importance du capital et de la fiscalité

Dans le centile le plus élevé, les salaires et retraites s'effacent devant les **bénéfices et les revenus du patrimoine** (respectivement 29% et 13% du revenu avant impôts). **Les « ménages à hauts revenus » sont soumis à une pression fiscale de plus de 30%**, dont plus de 20% au titre du seul impôt sur le revenu.

Cette catégorie comprend en majorité des ménages de 40 à 60 ans, mais aussi les travailleurs indépendants, et des cadres salariés. 40% d'entre eux exercent une profession libérale supérieure, 20% sont commerçants et autant chefs d'une entreprise de 10 salariés ou plus.

3. Trois déterminants majeurs influencent le niveau de vie des ménages :

A un même niveau de vie peuvent être associés des revenus très différents selon la composition familiale.

Décile de niveau de vie en 1999 et équivalences selon la structure du ménage

	Niveau de vie	Equivalence pour le revenu disponible					
		Personne seule	Couple			Famille monoparentale	
			0 enfant	1 enfant	2 enfants	1 enfant	2 enfants
Lim sup de D1	610	610	915	1098	1281	793	976
Médiane	1110	1110	1665	1998	2331	1443	1776
Lim inf de D10	2030	2030	3045	3654	4263	2639	3248

Note : tous les enfants ont ici moins de 14 ans

Source : INSEE-DGI, enquêtes « Revenus fiscaux »

Le revenu disponible correspondant aux limites de décile est différent selon la composition familiale ; ainsi 10% des ménages ont un niveau de vie inférieur à 610 euros en 1999 : ce niveau de vie correspond à un revenu disponible de 610 euros pour une personne vivant seule, de 1098 euros pour un couple avec un enfant ($610 * 1,8 \text{ uc} = 1098$) et de 976 euros pour une famille monoparentale avec deux enfants (1,6 uc).

Mais également, le niveau de vie varie selon le nombre de personnes qui travaillent dans le ménage.

Ainsi, le niveau de vie du ménage résulte de la conjugaison de trois déterminants principaux :

- la structure familiale du ménage⁶
- le nombre de personnes qui apportent des ressources aux ménages⁷
- la position professionnelle de ses membres⁸

⁶ Personne seule, couple, famille monoparentale et nombre d'enfants

⁷ Personne en situation d'emploi, ou percevant des revenus de remplacement

⁸ Activité, trajectoire d'emploi, qualification

a) L'emploi est le premier déterminant du niveau de vie des ménages non retraités :

Quelque soit la structure familiale, l'existence d'au moins un emploi assure un meilleur niveau de vie.

On observe naturellement le même phénomène avec l'absence de chômage et le choix de l'activité féminine.

Cependant, cette approche monétaire a ses limites dans la mesure où elle ne prend pas en compte une valorisation de la production domestique des femmes, ni les soins apportés aux enfants. Ainsi, l'écart entre couples bi actifs et couples mono-actifs serait beaucoup moins important si le travail domestique était pris en compte.

b) La composition du ménage :

A catégorie sociale équivalente, les familles monoparentales sont les plus pénalisées.

Exemple :

Type de ménage	Revenu médian
<i>Famille monoparentale avec un actif exerçant une profession intermédiaire</i>	Entre 6 ^{ème} et 7 ^{ème} décile
<i>Actif seul exerçant une profession intermédiaire</i>	En haut du 7 ^{ème} décile
<i>Couple de deux actifs exerçant une profession intermédiaire</i>	8 ^{ème} décile

c) La catégorie socioprofessionnelle :

La qualification de l'emploi est un facteur complémentaire de l'élévation du niveau de vie : la plupart des couples de deux cadres en emploi figurent ainsi dans le dernier décile (10% les plus aisés).

Niveau de vie des ménages selon la CS de la personne de référence du ménage

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Agriculteurs exploitants	11 160	12 330	12 520	12 760	13 100	13 640
artisans, commerçants et chefs d'entre,	17 200	16 920	17 510	18 980	20 620	20 550
cadres et professions intell, supérieures	24 540	24 560	25 070	25 580	26 000	26 830
professions intermédiaires	16 500	16 610	17 030	17 210	17 450	17 820
employés	12 640	12 790	13 020	13 430	13 720	13 960
ouvriers	11 800	11 870	12 130	12 330	12 590	12 930
retraités	14 880	14 840	15 160	15 580	15 700	15 960
autres inactifs	10 470	10 310	10 660	10 820	11 090	11 190
ensemble de la population	15 020	15 050	15 390	15 780	16 150	16 540

Source : enquêtes revenus fiscaux de 1996 à 2001, Insee-GI

Champ : individus des ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est ni étudiante ni militaire du contingent

Néanmoins, même après avoir tenu compte des effets de la composition familiale, de l'emploi et de la catégorie socioprofessionnelle, il subsiste encore une grande hétérogénéité dans les niveaux de vie des ménages. A structure familiale, nombre d'emploi et qualification donnés, plusieurs phénomènes peuvent expliquer cette hétérogénéité des niveaux de vie : des trajectoire d'emploi différentes dans l'année (emploi toute l'année ou alternance de périodes travaillées et de périodes chômées), l'existence d'une activité à temps partiel, des taux de salaires horaires différents et des revenus autres que salariaux plus ou moins importants (pension alimentaire plus ou moins importante).

En particulier, les études de l'INSEE ne tiennent pas compte dans leurs chiffres des revenus du patrimoine. Il est donc intéressant de se poser la question de la part du patrimoine dans les revenus.

4. Evolution du niveau de vie en France entre les années 1970 et 2001 :

Entre 1970 et 1990, le niveau de vie moyen des ménages a augmenté de 50% passant de 760 euros par mois et par unité de consommation à 1 150 euros.

Entre 1990 et 1997, la croissance s'est essoufflée pour ne redémarrer qu'entre 1997 et 1999.

Il apparaît que ce sont les retraités qui ont été les principaux bénéficiaires de la croissance, en particulier ceux qui avaient de très faibles niveaux de vie dans les années 1970. Les salariés et les chômeurs ont également bénéficié de cette amélioration, surtout en début et en fin de période.

Les niveaux de vie mensuels s'échelonnent, en 1999, entre 610 euros/uc (niveau sup de D1), et 2030 euros (niveau inf de D10). A un niveau de vie de 610 euros/uc correspond un revenu disponible de 610 euros dans le cas d'une personne vivant seule, et de 1281 euros dans le cas d'un ménage de deux adultes et deux enfants. Le niveau de vie du ménage dépend d'abord de l'accès à un emploi et de la qualification de cet emploi. A un salaire égal au Smic peuvent correspondre plusieurs niveaux de vie selon la composition familiale.

Nous rappelons que le niveau de vie d'un ménage est déterminé par son revenu disponible et sa composition démographique. Le revenu disponible s'obtient à partir du revenu déclaré en ajoutant les prestations sociales non contributives et en excluant les impôts directs. Ce revenu permet aux ménages de consommer ou d'épargner.

On choisit une approche par ménage dans la mesure où les principaux arbitrages de consommation se décident par ménages. Afin de pouvoir effectuer une comparaison temporelle, on exclura ici les revenus de capital. En effet, ceux-ci n'apparaissent que partiellement dans la déclaration fiscale, et cette part diminue au fur et à mesure des années.

a) Niveau de vie en hausse, inégalités en baisse, mais tendance à l'essoufflement entre 1990 et 1997 :

Augmentation du niveau de vie médian des ménages de 1970 à 1979 : +5,3 % par an en euros constants.

Entre 1979 et 1997, il a continué à augmenter mais plus lentement : + 0,8% par an entre 1979 et 1990, et 0,4 % par an entre 1990 et 1997.

Enfin, avec la reprise économique amorcée en 1997, on a eu un retour à une croissance plus rapide des revenus médians : + 2,2% par an entre 1997 et 1999.

Ainsi, si en 1970 la moitié des ménages avait un niveau de vie inférieur à 640 euros/uc/mois, en 1999 ils ne sont plus que 12% sous ce seuil.

En ce qui concerne les inégalités, elles se sont réduites de façon concomitante, avec toutefois une plus forte réduction avant 1980. Les plus pauvres ont vu leurs revenus s'accroître plus vite que la moyenne.

→ Croissance de 3,9% par an la limite supérieure de D1, alors que le niveau de vie médian a cru de 2,6% et que la limite inférieure de D10 a cru de 1,6%.

→ Le rapport inter-décile i.e. $\text{inf D10} / \text{sup D1}$ a diminué

→ L'indice Gini, indicateur de la concentration des revenus, a diminué.

b) Les salariés et chômeurs touchés par la crise du début des années 90

Chez les retraités : les inégalités de niveau de vie se sont réduites fortement jusqu'en 1979, du fait des revalorisations du minimum vieillesse entre 1975 et 1984. Mais après une stabilisation sur la période 1984 – 1990, les déciles les plus bas ont vu leur revenu déclaré diminuer entre 1990 et 1997, tandis qu'il augmentait fortement pour les déciles les plus hauts (+7% dans le dernier décile). Néanmoins, en matière de niveau de vie ces évolutions ont été atténuées grâce à la création dès 1988 du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et des allocations logements.

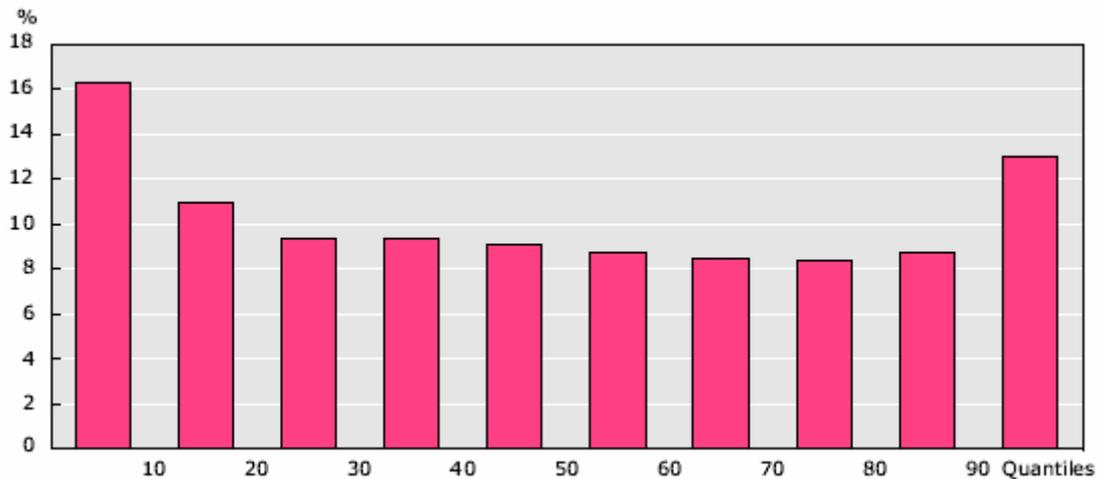
Avec la reprise économique après 1997, les niveaux de vie ont progressés pour tous les déciles, en particulier pour les plus modestes (+2,7% pour la limite D1).

c) L'embellie des années 1996 à 2000:

Entre 1996 et 2001, le niveau de vie moyen des Français a progressé de 10 % hors inflation. Toutes les catégories de la population ont connu une amélioration ; mais c'est aux deux extrémités de la distribution que les niveaux de vie ont le plus fortement augmenté. En termes d'inégalité, ces deux mouvements se compensent presque. Aussi les indicateurs globaux d'inégalité restent-ils stables. En revanche, la pauvreté a baissé d'un point sur la période. Ce sont les catégories dont les revenus sont les plus sensibles à la conjoncture - les actifs et en particulier les plus jeunes d'entre eux - qui ont le plus profité de l'amélioration.

Toutefois, les inactifs qui ne disposent pas de revenus propres mais qui vivent avec des actifs ont également bénéficié de cette embellie.

Evolution des niveaux de vie moyens entre 1996 et 2001 dans chaque décile de la population



Champ : individus appartenant à des ménages dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est ni étudiante ni militaire du contingent

Source : enquêtes revenus fiscaux de 1996 à 2001, Insee-DGI

On observe ainsi que le niveau de vie moyen des individus qui appartenaient aux 10% les plus modestes de la population en 2001 a progressé de 16,3% par rapport à celui des 10% d'individus les plus modestes en 1996.

II. Analyse sur la répartition des revenus et du patrimoine

1. Concentration du patrimoine

Le taux d'épargne d'un ménage progresse en fonction de son revenu. Nul voire négatif dans le premier quartile, il avoisine 20 % dans le quartile de revenu le plus élevé. L'élasticité du montant de l'épargne par rapport au revenu est estimée à environ 1,4 dans les enquêtes Budget de famille. Cela signifie que la part du revenu qui n'est pas consommée est d'autant plus grande que le revenu est lui-même élevé.

Le patrimoine étant, si l'on excepte la perception d'héritage ou de donation, le résultat de l'accumulation de l'épargne, il a lui aussi une élasticité du même ordre. L'élasticité du patrimoine brut par rapport au revenu, à âge fixé, a été estimée à environ 1,5 d'après l'enquête Patrimoine 1998 de l'INSEE. Au sein des ménages d'une même classe d'âge, le patrimoine est plus concentré que le revenu, avec un indice de Gini compris entre 0,5 et 0,65 selon les générations contre 0,3 environ pour le revenu.

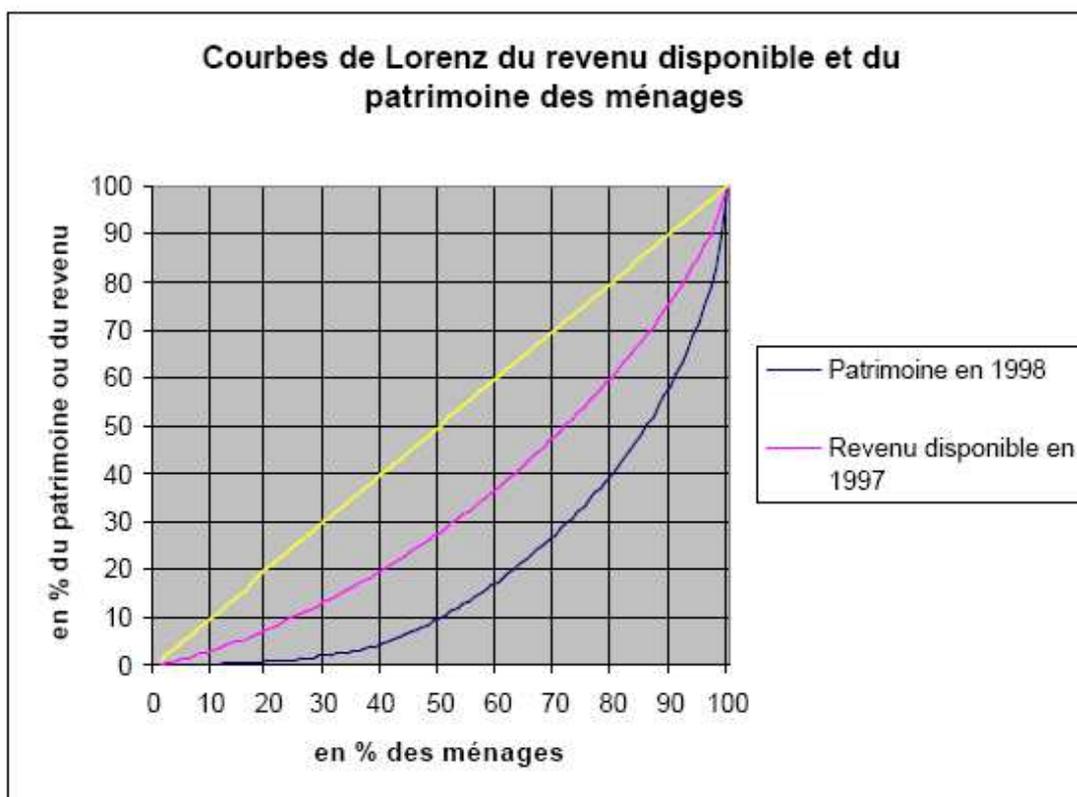
A ce phénomène s'ajoute un effet cycle de vie qui accroît encore la concentration du patrimoine. En effet, le patrimoine moyen croît avec l'âge de la personne de référence pour atteindre un maximum vers 55 ans en 1998. Puis il décroît fortement pour les ménages plus âgés. Cette décroissance est davantage imputable à un effet de génération qu'à une consommation du patrimoine en fin de cycle de vie.

Enfin une disparité importante existe entre salariés et indépendants. Les indépendants détiennent plus de patrimoine que les salariés. Ce supplément de patrimoine est en grande partie dû au patrimoine professionnel mais il est aussi le fait d'un comportement d'épargne différent des indépendants, lié à la moins grande stabilité de leurs revenus et à la nécessité de s'assurer un complément de retraite.

Au total, sur l'ensemble de la population, le patrimoine brut s'avère plus inégalement réparti que le revenu. L'indice de Gini est compris entre 0,6 et 0,7 : les 10 % des ménages les plus riches se partagent plus de 40 % du patrimoine total tandis qu'en bas de l'échelle la moitié des ménages ne possèdent que 10 % du patrimoine. En recoupant les données de l'enquête Patrimoine, du fichier de l'ISF, et des déclarations de succession, l'INSEE a estimé que les 1% les plus riches détiennent entre 14 et 20 % du patrimoine des ménages.

Le patrimoine médian se situe aux alentours de 76 000 Euros, et correspond à des patrimoines essentiellement investis dans l'immobilier (résidence principale). La limite du dernier décile se situe aux alentours de 305 000 Euros, celle du dernier centile entre 760 000 et 1,5 millions d'Euros. A ce niveau de richesse, plus on s'élève dans l'échelle des fortunes, plus la part du patrimoine investi en valeurs mobilières s'accroît. Il en résulte que les valeurs mobilières sont encore plus concentrées que les autres formes de patrimoine.

Concentration du patrimoine et du revenu des ménages



Source : Insee, enquête Patrimoine 1998.

2. Plus-values engendrées par le patrimoine

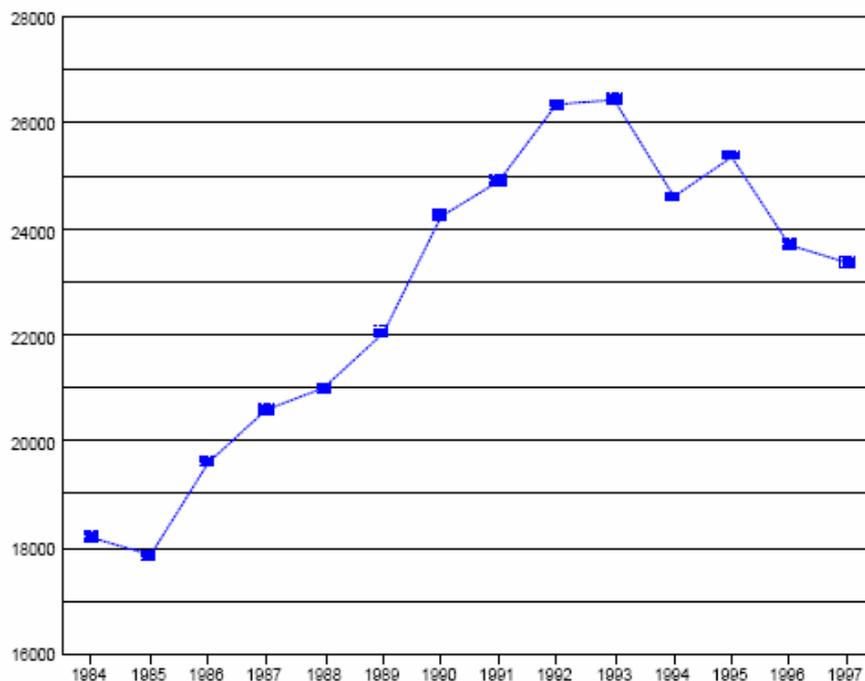
Le patrimoine de rapport détenu par les ménages engendre des revenus (intérêts, dividendes, loyers). Ceux-ci contribuent à accroître les inégalités de revenus. En effet, plus on s'élève dans l'échelle des niveaux de vie, plus les revenus du patrimoine représentent une part croissante du revenu total, ce qui est la conséquence de l'élasticité-revenu supérieure à 1 du patrimoine. Ainsi le quart des ménages ayant le niveau de vie le plus élevé touche 8 fois plus de revenus du patrimoine que le quart des ménages ayant le niveau de vie le plus faible, alors qu'il ne gagne que 5 fois plus sous forme de revenus d'activité.

Les revenus du patrimoine se concentrent de plus en plus chez les hauts revenus : entre 1984 et 1994, la part des revenus du patrimoine perçue par le quart des ménages les plus aisés serait passée de 58 % à 62 %, selon les enquêtes Budget de famille de l'INSEE. Ainsi le caractère inégalitaire des revenus du patrimoine aurait tendance à s'accroître.

L'impact des revenus du patrimoine sur les inégalités de niveau de vie est bien sûr proportionnel à leur importance dans le revenu des ménages au niveau macroéconomique. Or depuis le début des années 80, tandis que le revenu des ménages progresse modérément (environ +1 % par an en termes de niveau de vie), le patrimoine des ménages progresse rapidement (environ +3 % par an) et plus encore le patrimoine de rapport (+5 % par an entre 1984 et 1997). Il en résulte une tendance à l'accroissement des revenus du patrimoine, qui a toutefois été contrariée par la baisse des taux de rendement dans les années 80 et plus encore dans les années 90. Les revenus du patrimoine ont fortement progressé jusqu'en 1993 avant de diminuer légèrement depuis.

Evolution des revenus du patrimoine

Montants moyens par ménage en francs 1997



Source : calculs Insee d'après données Insee, BDF, SBF, SAFER, Notaires parisiens

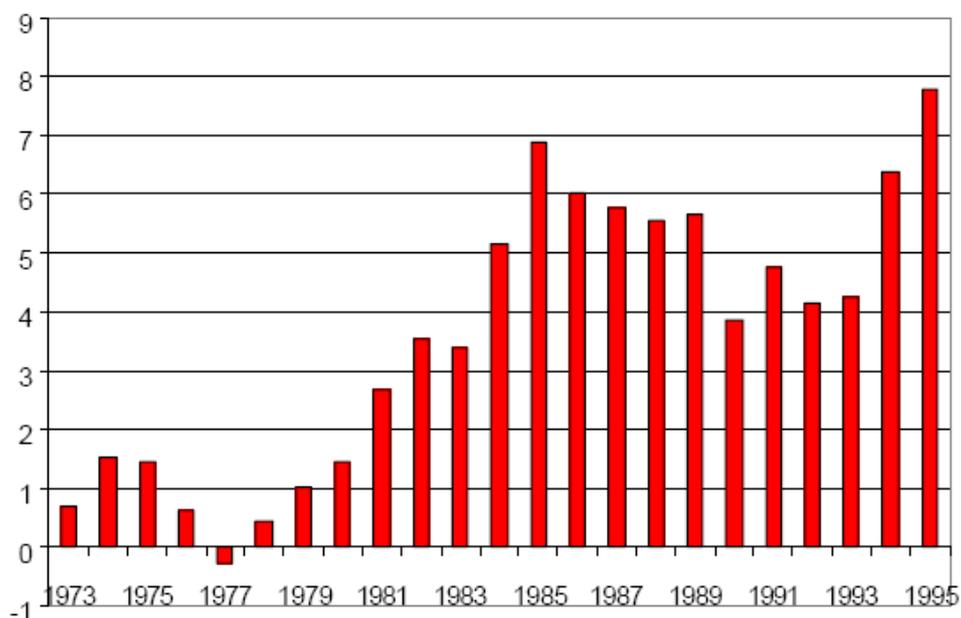
Les revenus courants ne tiennent pas compte des plus-values procurées par le patrimoine de rapport. Si les plus-values immobilières semblent annulées par l'inflation sur longue période, les plus-values réalisées sur les actions au cours des vingt dernières années sont nettement supérieures à l'inflation.

Selon les comptes de patrimoine, les plus-values latentes liées aux actions pourraient représenter, en moyenne sur la période 1987-1997, environ 30 milliards d'euros, soit près de 1500 euros par ménage en moyenne. Ces plus-values latentes sont sans doute plus inégalement réparties que les revenus compte tenu de la forte concentration des valeurs mobilières.

La mesure de la performance globale du patrimoine de rapport, qui tient compte à la fois des taux de rendement et des plus-values nettes d'inflation. Elle permet de mieux rendre compte des gains engendrés par le patrimoine de rapport. Cette performance globale s'est élevée à environ 5 % dans les années 80 et 90, remontant à la fin des années 90 grâce à la forte hausse des actions, alors qu'elle était quasiment nulle dans les années 70. Cette performance élevée s'est appliquée à un patrimoine de rapport en croissance.

Performances du patrimoine de rapport

moyenne mobile sur 8 ans



Source : calculs Insee d'après données Insee, BDF, SBF, SAFER, Notaires parisiens

3. Analyse des revenus et patrimoines moyens de chaque génération

Si la répartition des revenus en fonction de l'âge demeurerait stable au cours du temps, chaque génération bénéficierait, grâce à la croissance, d'un meilleur niveau de vie que la génération qui l'a précédée. Ceci peut se vérifier pour les personnes nées avant 1945. Chaque génération née avant 1945 dispose, à âge égal, d'un niveau de revenu et de patrimoine supérieur à celui des générations précédentes. Par contre, les générations nées après 1945 ne disposent, à âge égal, d'un niveau de revenu et de patrimoine pratiquement égal à celui de la génération 1945. Ceci est la conséquence d'une répartition des revenus qui est devenue de

plus en plus favorable aux personnes âgées et de moins en moins favorable aux jeunes au cours des trente dernières années.

Si l'on suit l'évolution du pouvoir d'achat moyen d'une génération au cours du temps, il apparaît que chaque génération a toujours vu ses revenus progresser, du moins jusqu'à l'âge de la retraite. Après l'âge de la retraite, les générations récentes de retraités ont vu leurs revenus stagner. En revanche, toutes les générations, y compris les plus âgées, ont vu le montant de leur patrimoine médian progresser sur la période 1986-1998, ce qui s'explique en partie par les performances élevées des placements. Il est frappant de ne constater aucune diminution du patrimoine en fin de cycle de vie. Notons que le constat sur le patrimoine a été établi sur les seuls salariés ou anciens salariés. La situation des indépendants est plus complexe, leur patrimoine se réduisant au moment du passage à la retraite avec la liquidation du patrimoine professionnel.

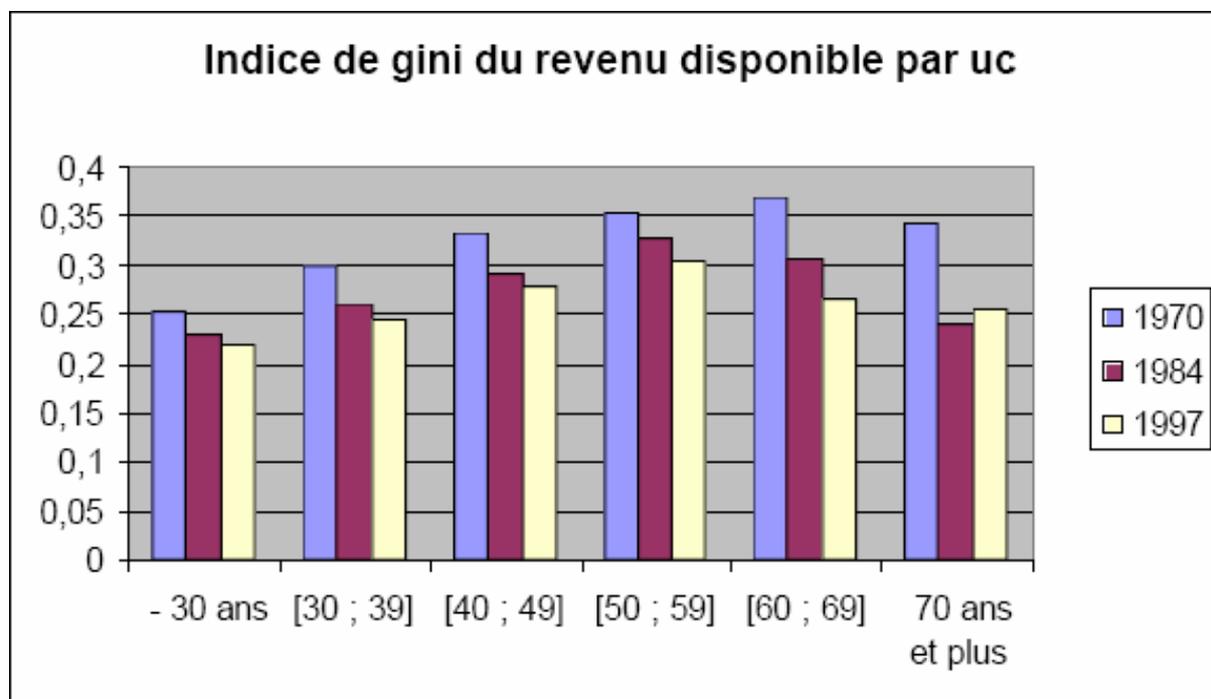
Au total, depuis une quinzaine d'années, l'augmentation du revenu moyen des retraités résulte uniquement du renouvellement des générations tandis que le pouvoir d'achat de chaque génération de retraités stagne. Mais la progression du patrimoine médian des retraités résulte à la fois du renouvellement des générations et d'un enrichissement de chaque génération d'anciens salariés au cours du temps.

4. Evolution des inégalités à l'intérieur de chaque génération

Les inégalités de revenus au sein d'une même génération, évoluent le long du cycle de vie. Ils représentent l'essentiel des inégalités de revenus. En 1997, les inégalités les plus fortes apparaissent pour la classe d'âge des 50-59 ans. Ceci est dû à la dispersion des parcours professionnels qui conduit à des parcours en fin de carrière très différents, alors que les situations en début de carrière sont relativement homogènes. En revanche, le système de retraite actuel, en assurant des taux de remplacement plus élevés en bas de l'échelle salariale et en garantissant un minimum vieillesse, permet de limiter les inégalités à partir de 60 ans.

Toutefois en 1970, les droits à la retraite étaient encore très disparates et les inégalités les plus grandes se rencontraient entre 60 et 69 ans. Depuis, les inégalités ont fortement diminué. Autrement dit, à âge égal, il y a moins d'inégalités au sein des jeunes générations qu'au sein des générations plus anciennes. Mais c'est pour les âges élevés que les inégalités ont diminué le plus.

Inégalités de niveau de vie à l'intérieur de chaque classe d'âge

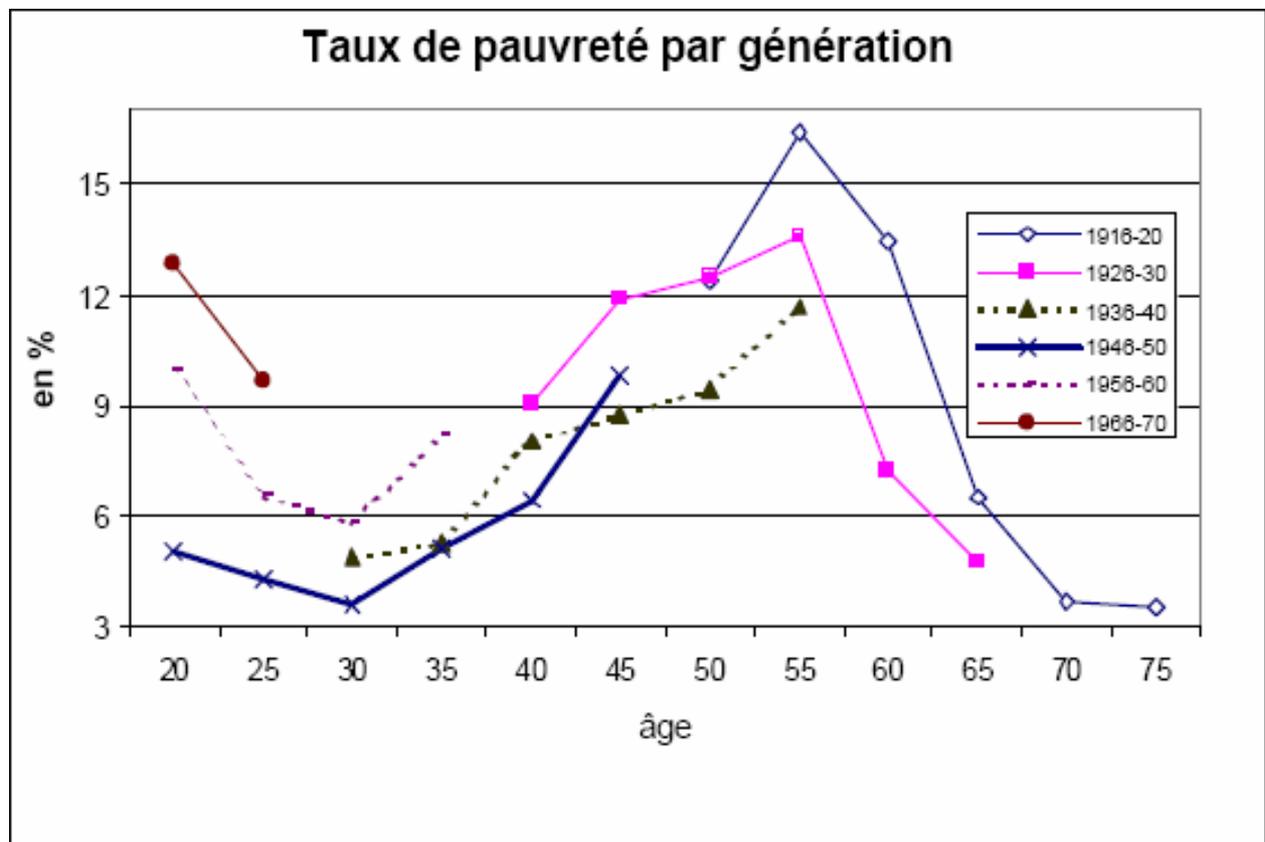


Source : INSEE-DGI, enquêtes « Revenus Fiscaux »

5. Taux de pauvreté par génération

La situation plus difficile des générations les plus récentes se retrouve si l'on examine les taux de pauvreté relative par génération. Le taux de pauvreté relative d'une génération est en effet d'autant plus élevé que cette génération a un niveau de vie médian faible relativement au reste de la population et que les inégalités à l'intérieur de cette génération sont importantes. L'élévation relative du niveau de vie des personnes âgées, ainsi que la forte baisse des inégalités au sein de ces classes d'âge, a permis une forte réduction de leur taux de pauvreté. Au contraire, la dégradation relative du niveau de vie médian des jeunes générations explique que le taux de pauvreté des jeunes a augmenté. Depuis 30 ans, la baisse des inégalités n'a pas été assez marquée au sein des jeunes ménages pour induire une baisse de la pauvreté.

Si l'on compare les générations successives à âge égal, le risque de pauvreté progresse nettement pour les générations les plus récentes alors qu'il diminuait pour les générations nées avant 1945. Selon des enquêtes Revenus Fiscaux de l'INSEE et de la DGI, les générations 1936-1950 ont connu, à chaque âge, les taux de pauvreté les plus faibles. Les générations plus récentes ont débuté leur cycle de vie avec un taux de pauvreté plus élevé que les générations 1936-1950. Elles semblent conserver un taux de pauvreté relativement élevé au-delà de l'âge de 35 ans, si bien que l'on ne saurait réduire la pauvreté des jeunes générations à un simple retard de calendrier lié à la prolongation des études et à l'insertion tardive sur le marché du travail.



Source : Insee-DGI, enquêtes « Revenus Fiscaux »

6. Niveau de vie des ménages par âge

Si le niveau de vie des ménages les plus jeunes s'est dégradé, les aides de la famille améliorent le niveau de vie des jeunes. En mesurant leur niveau de vie par la consommation ou par les difficultés financières exprimées par les intéressés, il n'apparaît plus de dégradation forte de leur situation. Ainsi, en 1995, les dépenses par unité de consommation des jeunes ménages apparaissent comparables à celles de leurs aînés.

Les dépenses des jeunes ménages sont d'ailleurs assez supérieures à leurs ressources monétaires. Les aides financières que les jeunes adultes reçoivent de leur famille expliquent sans doute ce résultat. Il est de plus important de noter qu'elles sont mal prises en compte dans le revenu déclaré au fisc ou dans les enquêtes ménage. D'ailleurs, l'enquête Budget de famille de l'INSEE datant de 1995 révèle que les aides financières provenant des parents ou grands-parents comblent en partie l'écart entre leur revenu d'activité et leur consommation.

7. Répartition des salaires en entreprise

a) Remise en cause de la masse salariale

Les salaires progressent moins vite que la production des entreprises. Ce constat met en exergue un double problème : un problème d'équité car c'est au capital que va la différence et un problème d'efficacité car cela entraîne un retard sur la consommation ce qui implique une baisse de régime de la croissance. Ce constat doit être toutefois nuancé. Une partie de cette somme peut être alloué à l'Etat ou aux organismes sociaux. De plus, l'exportation et les investissements peuvent compenser une consommation défailante. Selon une note de conjoncture de l'INSEE, pour 2004, la valeur ajoutée des entreprises croît de +4% (avec inflation) et la rémunération des salariés augmente de +2,9% (salaires plus cotisations sociales).

Le profit brut des entreprises évolue plus vite que les salaires. Toutefois, il faut considérer que ce profit doit prendre en charge l'amortissement de son équipement, les intérêts sur les emprunts et l'impôt sur les bénéfices. Cette part reste actuellement limitée car la réduction des projets d'investissement a entraîné une baisse des taux d'intérêt. Le parlement a quant à lui réduit il y a peu l'impôt sur les bénéfices.

Alors que l'euro plombe la compétitivité extérieure, l'évolution des investissements (+4%) dépasse de peu celle de la valeur ajoutée. Les entreprises serrent la vis plus par effet d'aubaine que pour préparer l'avenir : elles profitent d'un rapport de force plus profitable

avec les détenteurs de capital que les travailleurs à cause de la croissance du chômage, de plus elles maintiennent en latence l'épouvantail de la délocalisation.

b) Disparité des salaires

Pour se rendre compte de cette disparité, il suffit de constater que même si la médiane des salaires se situe autour de 1500 euros, 1,7 millions de salarié gagnent chaque mois moins du SMIC (900 euros net par mois en 2004 pour 35h hebdomadaires). Un peu plus d'un million gagnent moins que le seuil de pauvreté (650 euros par mois). A l'inverse, il faut dépasser 3500 euros par mois (prime plus intéressement compris) pour faire partie du million de salarié les plus favorisés.

A titre caricatural, il est possible de prendre l'exemple de ex-PDG de Carrefour, Daniel Bernard, qui pourra toucher jusqu'à 29 millions d'euros comme "*complément de retraite*". Cette somme équivaut à 2400 ans de salaire d'une caissière. Si Carrefour a ainsi justifié l'indemnité de 9,8 millions d'euros, équivalant à trois années de salaires, par l'engagement, pris par son PDG sortant, de ne pas travailler dans un métier proche du même secteur pendant 4 ans, l'amertume des salariés est compréhensible. Il n'est donc pas étonnant que le climat social de la grande distribution reste tendu actuellement.

Pour tenter d'éviter des cas similaires à celui de Carrefour, les pouvoirs politiques sont en train de réfléchir à une solution. Pascal Clément, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, a annoncé qu'il allait déposer, dans le cadre du projet de loi relatif à la modernisation du financement de l'économie, un amendement visant à imposer l'approbation des indemnités versées lors de la cessation de fonction d'un dirigeant par l'assemblée générale des actionnaires.

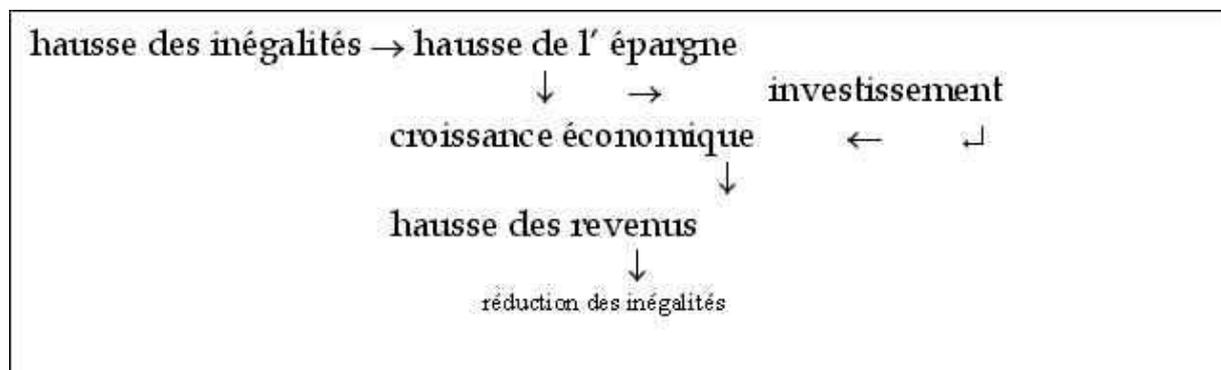
IV. Relations entre inégalités et croissance

1. Aspect théorique

a) La croissance se nourrit d'inégalités

Les inégalités sont d'abord sources de productivités : les salaires sont individualisés et fixés en fonction de la productivité marginale du marché. Aujourd'hui, le système de primes et de stock option (actions qui rapportent des bénéfices) accroît les inégalités.

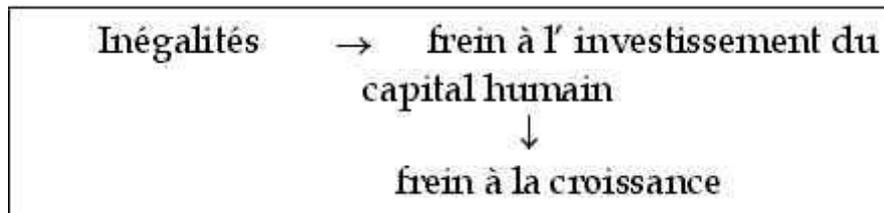
Ensuite, les inégalités sont facteurs de flexibilité : emplois précaires, sous-traitance...



De même, l'égalitarisme est contre productif. Lorsque l'on prend de l'argent aux riches pour en donner aux pauvres, les riches épargnent moins et l'investissement baisse. Ce phénomène de redistribution verticale entraîne une baisse de la croissance. Ainsi, en réduisant les inégalités, on tend à freiner l'esprit d'entreprendre. Au niveau des salariés, on ne stimule plus l'assiduité au travail ni l'esprit d'entreprise. L'égalisation des revenus dans les pays socialistes a eu des conséquences désastreuses : manque d'initiative et de discipline de la main d'œuvre, choix limité et faible qualité des biens et services, lenteur des progrès technique et enfin surcroît de pauvreté dû à une croissance faible.

b) De trop fortes inégalités sont un frein à la croissance

Les inégalités, si elles sont trop importantes accroissent la pauvreté, entravent les progrès en matière de santé et d'éducation et contribue à la criminalité.



Les inégalités de revenu trop importantes sont très néfastes pour l'économie :

- Les mécontentements grandissent au sein de la population et donne naissance à une instabilité politique. Dès lors, les investissements se font plus rares dans le pays et le développement s'en trouve amoindri.
- De grosses différences de revenus empêchent la flexibilité des prix inhérente aux lois du marché. Ainsi, une modification légère du tarif de l'électricité peut plonger les plus pauvres dans la misère.
- L'accroissement des risques commerciaux et des coûts d'exécution des contrats ralentit l'activité économique et donc la croissance.

2. Le modèle anglo-saxon : entre croissance et illusions

Le modèle de capitalisme néo-américain est né de la révolution conservatrice de Reagan et est fondé sur la réussite individuelle et le profit à court terme. Il fait aujourd'hui figure de référence auprès des autres états pour ce qui est de son adaptation à l'égard de la mondialisation. Il est opposé au modèle Rhénan qui favorise plutôt la réussite collective et le souci du long terme. Ce modèle caractérise surtout les pays anglo-saxons : Les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, l'Irlande ou encore la Nouvelle-Zélande.

L'objet de cette partie est d'analyser ce modèle pour savoir s'il est effectivement le plus performant pour assurer la croissance mais aussi l'élévation du niveau de vie de ses habitants.

Afin de maximiser le profit à court terme des investisseurs, l'Etat doit inscrire sa politique dans le même sens. Ainsi, les mesures principales prises sont :

- Abaissement du fardeau fiscal du capital, des entreprises et des particuliers (baisse notamment du taux d'imposition des plus riches)
- Austérité salariale et flexibilité du coût de la main-d'œuvre (politiques anti-syndicales)
- Système productif des entreprises au service de la création de valeurs pour les actionnaires
- Elimination des obstacles à la fluidité des marchés

Cette logique repose sur l'idée d'un « cercle vertueux » entre les hauts rendements financiers et l'innovation technologique. Si l'on maximise les profits sur les investissements, on obtient des plus hauts niveaux d'investissement et donc un capital fixe plus important (technologiquement supérieur). Ainsi, il en découle une hausse du niveau de l'emploi et des gains de productivité ce qui amènent finalement à une hausse de profit pour les investisseurs. C'est la règle parfaite assurant la croissance économique qui profite autant aux investisseurs (qui optimisent leurs gains) qu'aux salariés dont le salaire augmente sans intervention syndicale. La société s'enrichit dans son ensemble.

Il s'agit maintenant de mettre à l'épreuve ce modèle suivant quatre questions :

- Les pays anglo-saxons ont-ils une économie plus compétitive ?
- L'allègement fiscal des riches pousse la croissance
- Les gains de productivité amènent à une augmentation des salaires
- Les investissements accroissent la richesse grâce au capital fixe

a) La compétitivité

Ce sont les faibles niveaux d'imposition et la liberté du marché qui rendraient les économies anglo-saxonnes plus compétitives faces aux économies d'interventionnisme étatique. Ce dernier constitue un frein à la croissance et un bien-être collectif inférieur.

Toutefois, selon le classement du *Global Competitiveness Report 2004-2005*, on trouve 1-la Finlande, 2-les États-Unis, 3-la Suède, 4-Taiwan, 5-le Danemark et 6-la Norvège. On constate donc que les économies scandinaves, marquées par une forte intervention étatique et un haut niveau d'imposition sont toutes présentes. A part les Etats-Unis, les autres pays se retrouvent assez loin derrière.

Concernant le niveau de vie de la population selon lequel doit être modulée la compétitivité, on constate que le modèle anglo-saxon est très à la traîne. Ainsi, selon l'indicateur de pauvreté humaine pour les pays de l'OCDE, les quatre pires pays sont l'Australie (12,9), le Royaume-Uni (14,8), l'Irlande (15,3) et les Etats-Unis (15,8). A l'inverse, cet indicateur est le plus faible pour les états scandinaves, les Pays-Bas et le Danemark.

En termes de compétitivité économique, on ne peut donc accorder la primauté au modèle anglo-saxon. Au contraire, le modèle scandinave socio-démocrate se montre bien supérieur pour ce qui est de l'accroissement du niveau de vie général.

b) La fiscalité

L'idéologie néo-libérale prétend que la baisse des impôts conduit à une plus forte croissance économique et des revenus fiscaux plus élevés en étendant la base fiscale. Il s'agit de « l'effet Laffer ». A l'inverse, des impôts trop élevés découragent l'effort individuel, la prise de risque et l'entrepreneuriat. Cette affirmation s'appuie sur l'ère Reagan où la baisse du taux marginal d'imposition des riches a fourni davantage de recettes fiscales.

Répartition de l'impôt fédéral sur le revenu aux États-Unis avant et après les réformes fiscales de Reagan (1980-1988)

(Source: Joint Economic Committee, *The Reagan Tax Cuts; Lessons for Tax Reforms*, Avril 1996)

	1981	1988	Variation
Taux marginal d'imposition maximum	70%	28%	- 60%
Part des recettes de l'impôt payé par le décile supérieur (P90-100)	48%	57.2%	+ 19 %
Part des recettes de l'impôt payée par le centile supérieur (P99-100)	17.6%	27.5%	+ 56%
Part des recettes de l'impôt payée par les 9 centiles suivants (P90-99)	30.4%	29.7%	- 2 %

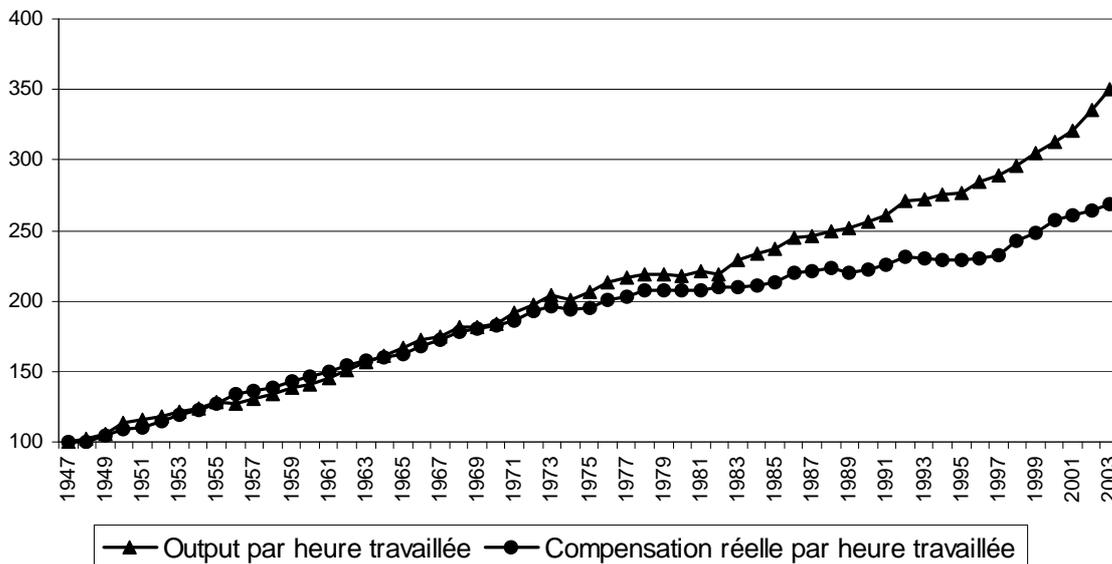
Une première observation concernant ces chiffres est que l'augmentation des impôts a été effective pour les 1% les plus riches et non ceux du décile supérieur. Ensuite, il faut se rappeler que sous sa présidence, Reagan a donné un gros coup d'arrêt aux organisations syndicales et ouvrières, accru le budget de la défense et généré des déficits record. Les inégalités sociales s'en sont trouvées décuplées.

Enfin, la politique en faveur des riches de Reagan a finalement permis à ces derniers d'augmenter de près de 65% leur part dans le revenu national. Ainsi la baisse du taux d'imposition ne semble être qu'un argument d'ordre purement théorique d'autant plus que la meilleure performance économique a été enregistrée lors de la présidence de Clinton. Cependant, les néo-libéraux persistent en disant que même si cette politique a enrichi les plus riches, les inégalités de revenus sont le prix à payer pour la croissance économique qui elle, est bénéfique à l'ensemble de la population.

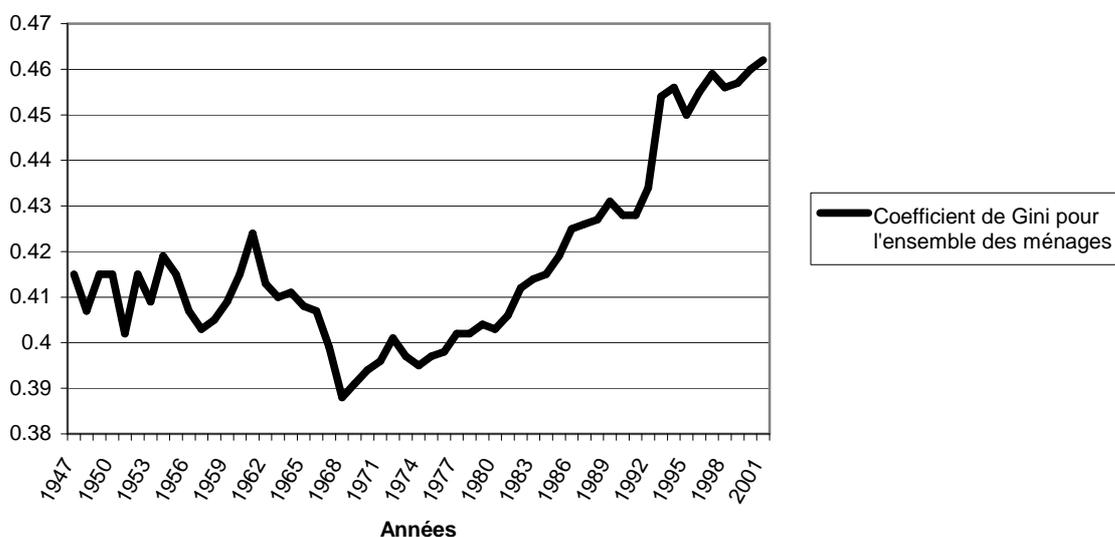
c) L'augmentation des salaires profite à tous

Un indicateur efficace est le coefficient de Gini (se traduit par un nombre entre 0 et 1; 0 signifiant une égalité parfaite (tous les revenus étant égaux) et 1 signifiant une inégalité parfaite) a considérablement augmenté lors de 20 dernières années. L'interprétation néo-libérale considère cela comme nécessaire car l'enrichissement des riches sert de locomotive à la croissance. C'est même un passage obligé pour l'enrichissement collectif puisque « a rising tide lifts all boats » : la maximisation des profits assure une croissance des gains de productivité qui se répercutera sur le salaire des travailleurs.

Cependant, quand on regarde l'évolution des salaires et celle de la productivité, cette règle n'est pas vraiment suivie.



Inégalité des revenus aux États-Unis; Évolution du coefficient de Gini pour les ménages 1947-2001 (Source: US Census Bureau)



On constate que sous l'ère Reagan, le salaire horaire a en fait diminué considérablement. Mieux encore, pour compenser cette baisse de salaires, on se rend compte que les travailleurs ont effectué un nombre d'heures annuel plus important. Où s'est accumulé les gains de la forte croissance américaine, la réponse est toujours la même.

Niveau de revenu	1973	2002	Variation
Centiles 1-20	9003	9990	+ 10.96%
Centiles 21-40	22 319	25 400	+ 13.80%
Centiles 41-60	36 470	42 802	+ 17.36%
Centiles 61-80	52 429	67 326	+ 28.41%
Centiles 81-95	76 743	107 987	+ 40.71%
Centiles 96-100	141 703	251010	+ 77.14%
Revenu moyen	42 641	57 852	+ 35.67%

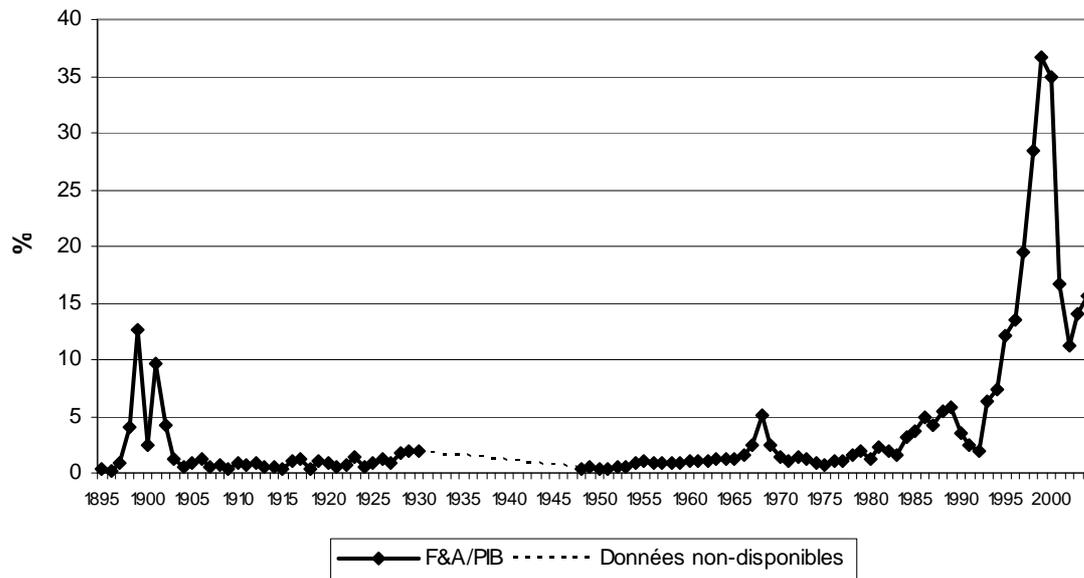
On peut même peaufiner l'analyse en disant que si 50% des revenus se concentrent parmi les 0,1% les plus riches, 45% de ces derniers sont détenus parmi les 0,01%. On a vu que le revenu horaire des travailleurs avait baissé. A l'inverse, les revenus des PDG ont augmenté de 2700% en 30 ans.

Le bilan de cette partie nous indique que si le modèle permet effectivement une forte croissance économique, la majorité de la population est loin d'en profiter. Pour reprendre, la métaphore : lors d'une grosse marée, les petits bateaux ne montent pas mais s'échouent.

d) Le profit accroît le capital fixe, signe d'innovation technologique

Même si la redistribution des richesses est mauvaise, on pourrait se rabattre sur le fait que ce modèle permet la maximisation du progrès technologique et par là même l'augmentation de la productivité. Toutefois, on se rend compte que l'on se trouve actuellement dans une période de concentration industrielle à travers une vague sans précédent de « fusions-acquisitions ». Ce phénomène consiste à choisir de racheter des capacités productives existantes afin de maximiser son rendement plutôt que de développer de nouvelles capacités productives (et donc de créer du capital fixe).

Valeur des fusions-acquisitions en % du PIB aux États-Unis, 1895-2004



Ce phénomène aboutit en fait à des situations de formidables monopoles des grandes firmes qui, au lieu de capitaliser les moyens de production cherchent à capitaliser le contrôle des connaissances. On arrive donc dans un système où les revenus d'une firme ne vont plus dépendre de sa productivité (d'où les conséquences catastrophiques pour l'emploi) mais de son niveau de contrôle des connaissances de la société. On attribue ainsi une valeur marchande aux idées non en rapport avec son gain de productivité mais plutôt pour la raréfaction de ses connaissances.

L'exemple parfait qui témoigne de ce nouveau capitalisme cognitif est Microsoft et son monopole des systèmes d'exploitation. Il lui a permis d'évincer les autres firmes du marché et donc réfréner l'innovation. De même, l'industrie pharmaceutique continue quant à elle à enregistrer des profits records alors que son rythme d'innovation a diminué de moitié depuis 1991.

On arrive donc au constat suivant : 80% du commerce mondial correspond à du commerce intra-firme ou d'alliances stratégiques. Une firme sera d'autant plus puissante qu'elle aura de nombreux réseaux et une capacité à anéantir la concurrence. Ce phénomène est discutable mais a au moins donné naissance à un incroyable processus de concentration du capital.

En conclusion, le néolibéralisme tend à éloigner la majorité de la population de son application car il ne lui profite pas. Ce modèle oublie les valeurs de développement durable, humain et démocratique.

3. Rapide coup d'œil sur « le miracle économique » anglais.

Le 5 mai dernier, Tony Blair a été réélu pour un troisième mandat consécutif. Devant les mécontentements d'une grosse majorité de la population à l'intervention britannique en Iraq, Monsieur Blair doit sa réélection pour avoir offert aux anglais l'économie la plus dynamique d'Europe.

Quelques chiffres nous le prouvent et font pâlir tous les voisins européens :

- 2,8% de croissance en moyenne par an
- 4,7% de taux de chômage
- stabilité des prix, taux d'intérêt bas

Avant son arrivée au pouvoir, le revenu des britanniques égalait 75% de celui des Français, il représente aujourd'hui 110%.

Pour en arriver à ce résultat, les choix économiques ont conduit à de nombreux sacrifices. La faillite de MG Rover qui montre que le gouvernement ne s'est pas occupée de la désindustrialisation ; d'ailleurs, la main d'œuvre est une des moins qualifiées des pays développés. La plupart des banques appartiennent désormais à de grands groupes étrangers. Enfin, même si la consommation soutient la prospérité, on a assisté à l'envolée de l'endettement des ménages et de grosses inégalités persistent.

Cependant, malgré ce dur constat, Tony Blair et Georges Brown, les inventeurs du New Labour ont permis au Parti travailliste de se réconcilier avec la compétition économique. Cette doctrine, qui s'est adaptée aux demandes des entreprises n'est pas seulement libérale. Les deux mandats ont vu naître un salaire minimum et de grosses dépenses publiques pour moderniser les services publics. C'est le « What count sis what works » de Tony Blair par opposition au traditionnel "tax and spend désué".

En plus de sa politique économique en faveur des entreprises, Mr Brown développe une règle d'or sur un cycle économique : l'Etat ne peut emprunter que pour investir et pas pour financer les dépenses courantes.

Les grands chantiers de Blair correspondent à une vaste enquête sur les désirs des britanniques : l'attente dans les hôpitaux (+ 7,25% de budget pour la santé), la sécurité à l'école (+5,75% pour l'éducation), la sécurité des chemins de fer.

Il n'existe pas de longs débats sur la réforme de l'Etat comme en France. Tout semble beaucoup plus simple en Angleterre : « les services publics doivent rendre service au public. Les Britanniques ne jugent que par la qualité du service rendu. » En résumé, les britanniques en ont pour leur argent.

Une ombre au tableau : une politique budgétaire douteuse : le déséquilibre budgétaire s'élève à 37 milliards de livres sterling pour l'année 2003-2004. Ainsi, selon le FMI, l'Angleterre devra même déroger à sa règle d'or car la Commission Européenne s'attend à un déficit de 3,3% du PIB. Devant cette nouvelle donnée, on s'interroge sur les raisons de la santé économique du pays. En fait, il faut remonter à l'évolution structurelle accomplie depuis l'ère Thatcher. Au cours de cette période, on a assisté à une privatisation quasi globale, une réduction des charges sociales (salariales et patronales) et des taux d'imposition ainsi qu'une flexibilité totale sur le marché du travail (mobilité des travailleurs et suppression du salaire minimum). Toutes ces réformes ont sauvé l'économie anglaise et n'ont presque pas été remises en cause par la suite. En effet, elles ont inculqué une capacité d'adaptation formidable qui modère les erreurs politiques à court terme et favorise la croissance.

V. Conclusion

Ainsi, nous avons vu en première partie comment le niveau de vie des Français avait progressé entre les années 1970 et 2001, avec en particulier une augmentation de 10% entre 1996 et 2001.

En ce qui concerne le modèle néo-libéral, il apparaît aujourd'hui comme un modèle de réussite en terme de croissance économique à condition de redistribuer correctement les gains. Toutefois, on a vu aux Etats-Unis que son application a conduit à l'enrichissement des plus riches et l'accroissement des inégalités. De plus, les entreprises ont compris que leur nouvel enjeu était de contrôler ses réseaux et anéantir la concurrence.

Peut-on envisager d'adapter ce modèle anglo-saxon en France ? En effet, la France est un pays caractérisé par son aversion pour les inégalités. C'est ce que montre un sondage réalisé en 2000

Avec laquelle des opinions êtes vous le plus d'accord ?	
(Enquête Crédoc pour la Cnaf, 2002)	%
Dans notre société, les plus favorisés sont de plus en plus favorisés et les défavorisés de plus en plus défavorisés	79,7
Dans notre société, il y a de moins en moins de différence entre les favorisés et les défavorisés	18,8
La société française vous paraît-elle plutôt juste ou plutôt injuste ?	
(Enquête Ifop pour le ministère des Affaires sociales, 2000)	
Plutôt juste	26,5
Plutôt injuste	68,4
Ne sait pas	5,1
A propos de l'inégalité, quelle opinion se rapproche le plus de la vôtre ?	
(Enquête CSA pour l'Humanité, 2000)	
Une dose d'inégalité est nécessaire à la société car elle permet de stimuler les individus	30
L'inégalité est un obstacle au développement harmonieux de la société car elle oppose les individus entre eux	68
Ne se prononcent pas	2

LEXIQUE

Niveau de vie d'un ménage : Il est déterminé par son revenu disponible et sa composition démographique.

Revenu initial ou revenu déclaré au fisc : revenu avant redistribution, i.e. avant perception des prestations sociales et avant paiement des impôts directs (dans les études, l'INSEE ne tient pas compte des revenus du patrimoine).

Revenu déclaré au fisc = revenu d'activité⁹ net de cotisations sociales et de CSG déductible + revenus de remplacement¹⁰ net + solde des transferts reçus et versés à d'autres ménages¹¹

Revenu disponible d'un ménage: agrégation des revenus cumulés de tous ses membres après redistribution.

Revenu disponible = revenus déclarés + prestations sociales non contributives¹² – impôts directs¹³

Il permet aux ménages de consommer ou d'épargner. Il résulte nécessairement de la politique redistributive.

Patrimoine brut : total des actifs financiers, immobiliers ou professionnels possédés par le ménage, l'endettement n'étant pas déduit. Le patrimoine brut peut être ventilé en trois composantes :

- le patrimoine domestique
(logements occupés par le ménage)
- le patrimoine de rapport
(placements financiers ou immobiliers procurant revenus et plus-values)
- le patrimoine professionnel

(actifs utilisés par les travailleurs indépendants dans le cadre de leur activité)

⁹ Salaires, bénéfices

¹⁰ indemnité de chômage, pension de retraite

¹¹ pensions alimentaires, etc.

¹² prestations familiales, aides au logement, minima sociaux

¹³ IRPP, TH, CSG non déductible, CRDS

Salaire médian : salaire en dessous duquel se trouvent 50% des salariés

Salaire moyen : comme son nom l'indique. Il est nécessairement supérieur au salaire médian, car tiré vers le haut par les hauts salaires.

Niveau de vie : Il est calculé à partir du revenu disponible. Le calcul est basé sur le principe que les besoins d'un ménage de n personnes sont inférieurs à n fois les besoins d'une personne seule, grâce aux économies d'échelles issues de la mise en commun de certains biens.

On utilise ainsi une échelle d'équivalence dite de l'OCDE avec des unités de consommations (voir ci dessous). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Niveau de vie = revenu disponible par uc = $\text{revenu disponible du ménage} / \text{nb d'uc du ménage}$

Déciles : On classe les ménages selon leur niveau de vie. On les divise en dix groupes ou déciles. Chaque décile représente ainsi 10% des ménages.

La pression fiscale : Rapport entre les impôts directs et le revenu avant impôts.

Elle correspond à l'impôt sur le revenu (IR), la taxe d'habitation principale et les contributions sociales (CSG déductible, CSG non déductibles, CRDS)

Elle est de 6% pour les « ménages à revenus modestes », D1 et D2, qui ne sont pas imposables au titre de l'impôt sur le revenu mais paient les contributions sociales et parfois la taxe d'habitation ; elle atteint 14 % pour les « catégories moyennes » et 32 % (hors ISF) pour les « ménages à hauts revenus », D10.

Unité de consommation : La notion d'unité de consommation permet de comparer les revenus de ménages de taille différente: on compte une uc pour le premier adulte, 0,5 uc pour chaque autre membre du ménage de 14 ans et plus, et 0,3 uc pour chaque enfant de moins de 14 ans.

Seuil de pauvreté : Par convention, le seuil de pauvreté est habituellement fixé à la moitié du niveau de vie médian. Pour 2000, ce seuil vaut 580 €/mois/uc : 6,5 % des personnes appartiennent à un ménage dont le niveau de vie se situe sous ce seuil.

Prélèvement libératoire : Il concerne certains placements financiers à revenus fixes qui bénéficient d'une fiscalité particulière. Le prélèvement libératoire est une retenue forfaitaire (même taux pour tous les contribuables) versée directement à l'administration fiscale par l'établissement qui détient les placements. Il libère le contribuable de tout impôt sur le revenu de ces placements. Cette formule peut se révéler très avantageuse pour les contribuables à partir d'un certain niveau d'imposition.

Croissance économique : Évolution d'ordre quantitatif ou expansion de l'économie d'un pays. L'indicateur de croissance économique communément utilisé est l'augmentation en pourcentage du [produit intérieur brut](#) (PIB) ou du [produit national brut](#) (PNB) au cours d'une année. La croissance économique revêt deux formes : une économie peut croître de manière « extensive » en utilisant davantage de ressources (telles que le [capital physique](#), [humain](#) ou [naturel](#)), ou de manière « intensive » en utilisant la même quantité de ressources plus efficacement (de façon plus productive). Lorsque la croissance économique est accomplie avec plus de main-d'œuvre, cela n'entraîne pas d'augmentation du revenu par habitant. Mais lorsqu'elle résulte d'une utilisation plus productive de toutes les ressources, y compris la main-d'œuvre, elle entraîne une hausse du revenu par habitant et une amélioration du niveau de vie moyen de la population. Une croissance économique intensive nécessite un [développement économique](#).

Développement économique : Évolution d'ordre qualitatif et restructuration de l'économie d'un pays en rapport avec le progrès technologique et social. Le principal indicateur de développement économique est la hausse du PNB par habitant (ou du PIB par habitant), qui témoigne d'une augmentation de la productivité économique et d'une amélioration, en moyenne, du bien-être matériel de la population d'un pays. Développement économique et [croissance économique](#) sont étroitement liés.

Capital humain : Ensemble des connaissances, compétences et données d'expérience que possèdent les individus et qui les rendent économiquement productifs. Investir dans l'éducation, les soins de santé et la formation professionnelle peut accroître le capital humain.

Capital naturel : Ensemble des [ressources naturelles](#) — terres, eau, minéraux, etc. — servant à la production. Il peut être [renouvelable](#) ou [non renouvelable](#).

Capital physique (actifs produits) : Bâtiments, machines et équipements techniques utilisés dans la production, auxquels s'ajoutent les stocks de matières premières et de produits semi-finis et finis.

Produit intérieur brut (PIB) : Valeur de tous les biens et services produits dans un pays au cours d'une année. Le PIB peut se calculer en additionnant tous les éléments de revenu — salaires, intérêts, bénéfices, loyers — ou, au contraire, de dépense — consommation, [investissement](#), achats publics, exportations nettes (exportations moins importations) — d'une économie. Dans l'un ou l'autre cas, le résultat devrait être le même, car une dépense a toujours pour contrepartie un revenu, si bien que la somme de tous les revenus doit être égale à la somme de toutes les dépenses.

Produit national brut (PNB) : Valeur de tous les biens et [services](#) produits dans un pays au cours d'une année (produit intérieur brut), plus les revenus reçus de l'étranger par les résidents du pays, moins ceux versés aux non-résidents. Il peut être bien inférieur au PIB si les revenus de la production d'un pays vont pour une bonne part à des personnes ou des entreprises étrangères. À l'inverse, si les nationaux ou entreprises d'un pays détiennent un important volume d'actions et d'obligations d'entreprises ou d'organismes publics d'autres pays dont ils perçoivent des revenus, le PNB pourra être supérieur au PIB. Mais pour la plupart des pays, ces deux indicateurs statistiques présentent des différences négligeables. Le terme « brut » indique que la perte de valeur liée à la « dépréciation » naturelle du capital utilisé pour la production n'est pas déduite de la valeur de la production totale. Si elle l'était, on obtiendrait un indicateur appelé produit intérieur net (PIN), également appelé revenu national.

Indice de Gini : il se traduit par un nombre entre 0 et 1; 0 signifiant une égalité parfaite (tous les revenus étant égaux) et 1 signifiant une inégalité parfaite (un seul individu accaparant l'ensemble des revenus de la société).

BIBLIOGRAPHIE

Evolution des niveaux de vie de 1996 à 2001

Nadine Legendre, division Revenus et patrimoine des ménages, INSEE.
INSEE PREMIERE, n°947, Janvier 2004

Le niveau de vie des ménages de 1970 à 1999, par Olivier Guillemin, Valérie Roux, in
Données sociales, La Société Française 2002-2003, INSEE Références

Des ménages modestes aux ménages aisés : des sources de revenus différentes

Jean Michel Hourriez, division Revenus et patrimoine des ménages, INSEE
INSEE PREMIERE, n°916, Août 2003

« On n'observe pas d'hémorragie », Thomas Piketty, économiste, analyse les effets de l'ISF,
Libération, Lundi 29 janvier 2003, page 4

Le coût de l'ISF par François LE BRUN et Michel TURIN,

<http://www.lesechos.fr/patrimoine/impots/isf/3.htm>